

élargis par le gouvernement actuel au cours des cinq dernières années. Ces programmes comportent les allocations familiales, les pensions de vieillesse, les allocations aux aveugles et aux invalides, l'assistance-chômage, la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques, les subventions à la recherche médicale, les octrois et autres paiements aux provinces, les paiements aux municipalités, les affaires des anciens combattants, l'aide au transport de marchandises, la route transcanadienne. Durant cette période, ces majorations se sont élevées à 1,075 millions.

Si l'on examine les augmentations d'un an, on constate que l'augmentation, l'an passé, dans les catégories de la santé et du bien-être pour des paiements accrus de sécurité sociale, des frais de la dette, des gouvernements provinciaux et municipaux, des affaires des anciens combattants, des transports et communications, de la mise en valeur des ressources et des affaires indiennes, de l'aide à l'éducation, de l'aide extérieure et des dépenses générales du gouvernement, qui n'ont monté que de 20 millions de dollars, s'est élevée à 975 millions en tout. Les dépenses accrues de l'an dernier portaient, à n'en pas douter, sur des programmes et des entreprises louables et utiles.

A ce propos, j'aimerais signaler deux choses. Tout d'abord, dans l'ensemble de nos dépenses, plus de 55 p. 100 échappent à tout contrôle. En deuxième lieu, certaines des augmentations les plus élevées ces dernières années se rattachent, entre autres choses, à la loi sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques et aux programmes d'allocations familiales. Les dépenses pour ces programmes augmentent automatiquement avec la poussée démographique. Ces augmentations automatiques, qui se sont élevées à 124 millions de dollars cette année, peuvent s'ajouter à celles sur lesquelles le gouvernement ne peut exercer aucun contrôle à cause de la nature même des dépenses en question.

Donc, monsieur l'Orateur, dans nos dépenses nous avons allié des politiques économiques à des politiques sociales à un degré insurpassé auparavant dans notre pays. C'est l'une des causes de nos embarras financiers qui exigent que nous utilisions maintenant les instruments de politique économique avec peut-être un peu plus d'efficacité que depuis un ou deux ans.

Les instruments de politique économique qui servent, la Chambre le sait, à influencer notre économie, sont la politique fiscale et la politique monétaire. Ce sont deux instruments puissants. Le gouvernement fédéral et la banque centrale—là, je tiens à rendre hommage à cette dernière pour la façon dont elle a géré

[Le très hon. M. Pearson.]

ses affaires—ont cherché à employer ces instruments aussi efficacement que possible dans l'évolution complexe de la conjoncture qu'ils ont dû affronter. Pourtant, ces instruments ont leurs limitations. Cela ne fait aucun doute.

L'impact des politiques monétaire et fiscale sur le niveau de la demande dans l'économie n'est pas immédiat mais prend effet avec un retard important. Cela signifie que ces politiques doivent être formulées dans le cadre de la prospective. L'économie cependant, surtout de nos jours, est souvent sujette à des influences qui sont essentiellement imprévisibles et qui rendent difficiles les pronostics exacts. Les techniques de la prévision économique se sont améliorées considérablement avec les années, mais il y aura toujours des situations imprévisibles comme on le signalait dans le rapport de l'OCDE, dont j'ai parlé.

Ainsi, il y aura toujours le risque que le poids combiné de la politique monétaire et fiscale, à une certaine période, soit mal adapté à la situation. Le risque est plus grand en période de haute conjoncture de production et d'emploi, et lorsqu'une sous-estimation modérée de la force de la demande future peut suffire à permettre l'émergence d'une pression de demande excessive. On peut commettre aussi l'erreur inverse qui mène à la récession.

Comme complément à ses programmes fiscaux et monétaires, le gouvernement a conçu certaines programmes économiques spéciaux à plus long terme, en vue d'améliorer la productivité, d'encourager la concurrence des prix et de permettre aux travailleurs de se rendre plus facilement aux endroits où l'on a le plus besoin d'eux.

A cet égard, il y a lieu de mentionner les programmes de formation professionnelle et de recyclage, le programme de mobilité de la main-d'œuvre, le programme de développement de la technologie industrielle, de programme d'encouragement à la recherche et à l'expansion industrielles, le programme d'aménagement rural et les programmes d'aide de transition. Le gouvernement a en outre mis à la disposition des provinces des fonds considérables pour l'enseignement technique et professionnel. Ces programmes spéciaux se feront sentir plus tard, mais dans l'immédiat, il nous faut prendre d'autres mesures qui aient des effets plus directs et plus immédiats. Nous devons trouver des moyens efficaces d'influer—non de contrôler mais d'influer—sur les nombreuses décisions, qui donnent lieu à des augmentations de revenus, de coûts et de prix. A cette fin, le gouvernement se propose d'établir un organisme, un bureau ou une commission gouvernementale, quel que soit